



Scott, le 31 mars 2022

Mme Mélanie Bédard, agronome  
Club-conseil Agro-champs  
539, boulevard Ouellet  
Thetford Mines (Québec) G6G 4X4

**Objet : Appui du COBARIC pour le projet : « d'amélioration des bandes riveraines le long de la rivière Nadeau »**

Madame Bédard,  
Par la présente,

Le comité de bassin de la rivière Chaudière (le COBARIC) est heureux de vous appuyer et offrir son appui moral pour la poursuite du projet cité en objet.

Le COBARIC est conscient de l'importance de la préservation de la biodiversité et de l'amélioration de la qualité de l'eau de ce cours d'eau. En 2019, les acteurs du territoire ont d'ailleurs ciblé la déficience des bandes riveraines comme l'une des cinq problématiques du territoire.

Votre projet; accès sur la restauration des écosystèmes et la conservation de la biodiversité associée, par l'implantation de bandes riveraines favorables aux pollinisateurs en bordure de la rivière Nadeau vient ainsi répondre à plusieurs actions de notre plan directeur de l'eau soient :

- Action 2.2.1. A « Encourager la création et/ou la conservation et/ou la protection de zones tampons de conservation autour des milieux hydriques, humides et riverains en milieu agricole, urbain et forestier »
- Action 2.2.1.C « Appliquer la bande riveraine réglementaire autour des milieux hydriques, humides et riverains en zones urbaines, agricoles et forestières »
- Action 2.2.3A « Soutenir, participer à, ou réaliser des projets de restauration de cours d'eau et/ ou /d'habitats aquatiques et/ou riverains »

Et de manière générale, à plusieurs objectifs de notre plan directeur de l'eau, soit :

Objectif 1.5.2. « **Réduire la pollution diffuse** »

Objectif 2.2.1. « **Inclure les écosystèmes naturels dans la mosaïque de l'occupation du territoire** »

Objectif 2.2.3. « **Restaurer des milieux humides, hydriques, humides et riverains de même que les écosystèmes qu'ils représentent** »

Pour ces raisons, Le COBARIC est favorable à cette démarche et vous appuie dans la réalisation de ce projet.

Rappelons que le COBARIC a comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

En espérant voir ce projet se réaliser, veuillez recevoir, Madame Bédard, nos plus cordiales salutations.



**Véronique Brochu, directrice générale**  
Comité de bassin de la rivière Chaudière